



L'amour dans la vie conjugale.

Au Nom d'Allah, Le Clément, Le Très Miséricordieux.

La louange appartient à Allah Seigneur de l'Univers, Il est le plus en droit d'être loué et à lui appartient l'ensemble des louanges. Je témoigne qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée en dehors de Lui, qu'Il est Unique sans associé et que Mohamed est Son serviteur et messenger. O Allah pris sur Mohamed, sur la famille de Mohamed comme tu as prié sur Abraham et la famille d'Abraham, Tu es certes Le Digne de louanges, Le Majestueux.

Soyez les bienvenus, chers frères et sœurs dans cette rencontre organisée par l'association « *mariage et développement familial* ». Le titre de la conférence de ce jour « l'amour dans la vie conjugale » est étroitement lié aux intérêts de cette association et à ses activités.

Nombreux sont les signes prouvant la grandeur d'Allah, les signes qui montrent Son admirable sagesse et la perfection de Son œuvre, Sa création. Ceux-ci peuvent être audibles, visibles comme perceptibles. Par clémence, Allah les a variés, certains apparaissent dans les cieux et la terre, d'autres dans nos propres personnes, dans notre entourage, notre vie privée etc. Allah a excellemment montré les preuves de Son existence à Ses créatures, Il leur a présenté les magnifiques caractéristiques qu'Il détient et cela avec pluralité.

Allah- Le Très-Haut- dit : « ***et en vous-même, ne méditez-vous donc pas ?*** ». Dans ce verset : le passage « ***en vous-même*** » ne concerne pas seulement les individus en tant que tels mais il englobe plus amplement leurs agissements, leurs relations réciproques telles que ces liens qui régissent les rapports humains, sociaux. Certains de ces rapports peuvent nous apparaître comme communs et logiques tel que celui qui lie le parent à son enfant, ce lien est originel, il est très fort, l'enfant descendant de son parent, il est une part de lui-même donc la force de la relation et des sentiments qui les unissent sont intelligibles. Tu trouveras même cela entre les êtres vivants irraisonnés comme les animaux. Dans la compassion du parent pour son enfant, dans sa bienfaisance envers lui, tu peux distinguer des témoins de la magnifique création du Créateur, tu y verras que Celui qui est à l'origine de l'agencement de tout cela, c'est Allah. Cet amour qui lie le parent à son enfant est inné, il est commun à l'ensemble des créatures et concourt à la perdurance de l'espèce...Si chaque parent se débarrassait de son enfant après sa naissance cela aurait été l'annonce de la fin de l'espèce humaine, cependant par la clémence d'Allah, cette relation compassionnelle est innée, Allah l'a décrétée chez ses créatures « ***pas de changement de la création d'Allah*** ».

Ces rapports humains sont très variés mais un des plus étonnants reste celui qui unit l'homme et la femme, le rapprochement entre les deux genres, c'est pourquoi Allah dit :

« Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté (clémence). Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent ».

Arrêtons-nous un moment sur ce verset :

Allah a fait de la relation qui unit les deux conjoints un de Ses signes. On pourrait se demander : en quoi cette relation est un signe parmi les signes d'Allah? Certains savants ont rappelé qu'à la base les cœurs rejettent l'inconnu, l'étranger, c'est ainsi qu'Allah les a créés. Extraordinairement cette règle est abolie dans la relation conjugale... Tu trouves que cette femme qui a grandi au cœur du foyer familial, parmi les siens, cette femme qui, en aucun cas, ne les remplacerait... Alors une personne qui reste relativement étrangère se présente, cette femme accepte l'union avec cet homme, elle délaisse les gens qui lui étaient les plus chers, les plus proches tels que ses parents, ses frères et sœurs et acceptent de partir construire une vie nouvelle dans un rapport relationnel qui transcende les rapports habituels, le plus fort et étroit des rapports : **«elles sont un vêtement pour eux et vous êtes un vêtement pour elles.»**. Ce rapprochement avec cet homme étranger qui se présente à elle, est un rapprochement aussi étroit que celui du vêtement et du corps. Cette complicité est un signe d'Allah, comment cette femme l'a-t-elle accepté et comment l'a-t-il acceptée, pourquoi cette relation est-elle aussi particulière ? C'est un signe d'Allah, une chose innée qu'Allah a inscrit dans les âmes des gens. C'est pourquoi le mariage n'est pas propre à une religion spécifique, un groupe d'homme en particulier, Il est commun à l'ensemble des humains aussi différents soient-ils. Le mariage se caractérise par une sorte de sacralisation, de révérence que tu ne trouve pas dans les autres rapports relationnels.

« telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah ».

Celui qui contemple et médite cette relation, il trouvera nombre d'affirmations et de preuves de la véracité de la parole d'Allah :

« Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent ».

Ces deux composants que sont la compassion et la bonté, jouent un rôle essentiel dans l'instauration d'une relation bonne et équilibrée. On ne peut pas espérer une vie matrimoniale heureuse sans ces deux éléments de bases. Leur amoindrissement menace le bonheur de cet être familial quant à leur disparition, il entraîne l'effondrement du foyer qui, même s'il reste présent dans son apparence, sera inéluctablement détruit dans son essence. Il est amené à périr comme l'arbre qui n'est plus abreuvé, même si ce dernier résiste aux intempéries une période déterminée ses feuilles finiront par sécher et au moindre coup de vent, il finira par s'effondrer... La nécessité d'affection et de miséricorde dans le couple est comparable à celle de l'eau pour l'arbre.

Quelles sont la compassion et la miséricorde qui soutiennent le bonheur conjugal ?

Ce qu'on entend ici par « *al mawadah* » (**N.d.T** : que nous avons traduit pas amour) c'est : l'amour sincère, les sentiments forts, l'attraction intime mutuelle entre l'époux et son épouse. Certains savants définirent la *mawadah* comme l'essence de l'amour et sa finalité. Dès lors, on ne blâme pas l'amour entre les deux conjoints. Beaucoup d'entre nous ont honte de dire : « j'aime ma femme » ou « j'aime mon mari », les hommes encore plus que les femmes mais dans une vie de couple équilibrée il n'y a pas d'hésitation à déclarer son amour. Le Prophète était noble de caractère et viril, il était dénués de tous défauts lorsqu'on lui demandait quelle était la personne qu'il aimait le plus, il

répondait sans gêne : « Aïcha ». Il dit, également, au sujet de Khadija sa première épouse : « son amour m'a été pourvoyé. ». Il démontra ainsi que l'amour des maris pour leurs épouses est naturel, c'est pourquoi il dit : « J'aime parmi les choses de cette vie : les femmes... ». Cela n'est pas une invitation aux relations interdites mais c'est l'explication d'un penchant originel qu'Allah a instauré dans les cœurs des hommes pour les femmes, on doit donc le prendre en considération et connaître les chemins légiférés pour exprimer cet amour ; autrement sois en certain, ce sentiment deviendra comme l'eau qui s'écoule d'un côté ou d'un autre, sans emprunter les moyens légiférés pour exprimer ce sentiment alors on dévie vers l'interdit si ce n'est la préservation d'Allah.

Le Prophète- paix et bénédiction d'Allah sur lui- nous a démontrés comment se concrétise et se traduit cet amour dans sa manière d'agir, dans son comportement. Il ne s'agissait pas d'une simple parole dépourvue d'action, ses épouses nous ont rapporté son souci du respect des droits conjugaux, de vivifier l'amour conjugale. Il exprimait ses sentiments avec sincérité et déclarait son amour pour ses épouses sans complexe. Un des secrets de l'amour réside donc dans le fait de ne pas être avare dans l'expression de ses sentiments pour les hommes comme pour les femmes. Lorsque tu ressens un sentiment positif envers une personne alors empresses-toi de l'en informer. La personne la plus en droit d'être ainsi est celle que tu vois matin et soir, les gens qui sont les plus proches de toi, ces derniers sont les principaux bénéficiaires de ta bienfaisance. C'est pourquoi lorsque le prophète fut questionné : « quelle personne est la plus en droit de ma bonne compagnie ? », Il répondit : « ta mère ! » ; « ensuite ? », il réitéra : « ta mère ! » ; « ensuite ? », il dit : « ta mère ! », « ensuite ? », enfin il dit : « ton père ! ». Dans la version d'Abou Daoud l'interrogateur poursuit : « ensuite ? », il répondit- paix et bénédiction d'Allah sur lui : « ta sœur, ton frère, puis le plus proche puis le plus proche... ».

L'expression des sentiments est primordiale. Cette importance ne concerne pas exclusivement les hommes; même les femmes, parfois, font preuve d'avarice dans l'expression de leur amour pour leurs conjoints alors que bien même le contexte s'y prêterait. On trouve, il est vrai, chez les hommes une certaine froideur relationnelle mais quand bien même ce couple s'aime, cette forme d'austérité aura une influence négative sur sa relation conjugale. La bonne parole est une clef pour exprimer ces sentiments, Allah- Le Très Haut-dit : “ **et dites aux gens des bonnes choses**”, La personne proche a un droit particulier sur ces « bonnes choses », tout comme celui qui est en droit qu'on lui déclare les bons sentiments qu'on éprouve envers lui. Lorsqu'un compagnon informa le Prophète- paix et bénédiction sur lui- qu'il aimait untel, il lui dit : « Est-ce que tu l'en as informé ? », l'homme répondit par la négative et partit lui déclarer son amour disant : « je t'aime pour Allah. ». L'homme lui dit : « Qu'Allah, Celui en qui tu m'aimes, t'aime également. ». Cette déclaration est une habitude qui fait perdurer l'amour entre les croyants, par celle-ci tu vérifies le sens du verset : « **certes les croyants sont des frères.** ». Le fait de révéler généreusement ce que tu renfermes comme sentiments positifs envers l'autre est une cause de rapprochement, de renforcement, de perduration et d'amélioration de cette relation. De plus cela répond à un véritable besoin « émotionnelle ».

Chers frères et sœurs, un des problèmes majeurs qui touche beaucoup de gens réside dans le vide sentimentale qu'ils vivent. Un couple peut être comblé matériellement mais une chose indispensable lui manque : « la satisfaction » sentimentale, le fait que la femme ressente que son mari ne la comble pas sentimentalement et en contrepartie le mari estime que son épouse est attentionnée envers lui dans les choses

d'ordre matérielle mais qu' elle ne répond pas à ses besoins psychologiques comme le besoin d'être comblé sentimentalement, l'homme a besoin de ressentir « ***Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté (clémence)*** ».

Ressentir cette affection est indispensable pour les deux conjoints, celui-ci est un apaisement, un allègement et une satisfaction et il ne peut être atteint qu'en faisant tous les efforts possibles pour combler ce vide, ce besoin sentimental.

Certains diront que ce type de discours est nouveau et qu'on ne connaissait pas cela du temps des anciens... Si on juge nos habitudes et celles de nos pères à la lumière des sources religieuses alors il nous apparaîtra que ces dernières ne sont pas exemptes d'erreur. On verra que la nature de la relation des gens vit une sorte de renouveau impliquant la révision, la rectification de notre mode relationnelle. Cela s'impose, plus particulièrement, à cette époque où nombreux sont les chemins sinueux employés pour ravir les sentiments des gens, hommes et femmes. Les réseaux sociaux illustrent parfaitement cette réalité. Ils constituent un environnement fertile dans lequel les gens comblent ce vide affectif à travers des relations interdites. Mon expérience m'a conduit à un constat appuyé par les recherches des spécialistes : 90 pourcent des problèmes conjugaux sont dus à ce vide sentimental. La difficulté de s'exprimer autour de ce sujet rend le diagnostic de ce problème délicat. Ce dont se plaignent de nombreux couples comme le manque d'attention de l'épouse, les sorties fréquentes du mari (etc.) ne sont en vérité que des symptômes d'un problème plus profond celui du manque affectif.

Après examen, tu détecteras effectivement que de nombreux époux se plaignent de soucis dans leurs vies conjugales mais comme les gens ont honte d'exprimer la véritable cause de ces problèmes, ils justifient leurs discordes par les soucis dus aux enfants, à la belle famille, par l'avarice du mari dans les dépenses familiales ou d'autres prétextes qui relatent, certes, de véritables souffrances mais qui pourraient être surmontées et mieux vécues avec plus d'affection et d'amour au sein du couple.

Parmi les principes à respecter pour construire une relation affective et amoureuse mutuelle stable: celui de la piété ; la dévotion. Quel est donc le rapport entre la piété et l'amour conjugal ?

La piété est la clef de la réussite dans la vie d'ici-bas comme l'au-delà. C'est pourquoi Allah a rappelé la piété dans le premier verset de la sourate « les femmes » :

« Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement.»

La relation conjugale ne se stabilise pas par la présence d'un observateur extérieur, d'un policier ou d'un père qui vérifie ou observe... Cette relation ne peut être sereine que si les deux parties ont conscience de la surveillance d'Allah. C'est pourquoi Il a clôturé ce verset disant :

« Certes Allah vous observe parfaitement »

Le sentiment d'être surveillé par Allah est source de piété. Regardez les versets dans lesquels Allah a mentionné le divorce, dans tous on trouve des noms ou attributs divins inspirant la peur, la crainte d'Allah et le rappel de Sa surveillance... C'est pourquoi la piété est une cause de

rectitude de la relation conjugale. Si l'époux et l'épouse craignent Allah alors les portes du bonheur s'ouvriront; le Messager d'Allah dit dans le sermon d'adieux rapporté par Jabir : **« Craignez Allah envers les femmes, vous les avez prises par le pacte d'Allah. Vous avez obtenu la permission d'avoir avec elles des rapports intimes par la Parole d'Allah. »**, Il rappela ainsi que cette relation, son début, sa fin comme sa continuité sont liés à cette conscience qu'Allah nous surveille, nous observe. Cette notion a été appuyée par le Prophète de même que par le Coran, la piété étant une source de bonheur et de bénédiction :

« Si les habitants des cités avaient cru et avaient été pieux, Nous leur aurions certainement accordé des bénédictions du ciel et de la terre. Mais ils ont démenti et Nous les avons donc saisis, pour ce qu'ils avaient acquis »

Cela est valable à l'échelle communautaire comme individuelle. Si les gens craignent Allah avec véracité alors leur relations s'abonnent, moins de souffrance, de nuisances, d'injustices mais plus tout une retenue convenable ou une réputation avec bienfaisance...c'est ainsi que devient la relation conjugale pour ceux qui craignent Allah.

Parmi les causes d'amour et d'affection entre les deux époux, la recommandation faite par le Prophète aux femmes, une recommandation qui s'adresse en priorité aux hommes car ils sont ceux qui sont responsables de la réforme, qui décident de la continuité de l'acte qui les unit avec leurs épouses ou d'y mettre fin [...], c'est pourquoi les conseils dans la plupart des versets sont adressés aux hommes. Le Prophète dit dans cette recommandation : « craignez Allah (dans votre relation) avec les femmes », il dit aussi dans son sermon du jour de 'Arafat : « Je vous conseille d'être bienveillants avec les femmes, elles sont attachées à vous. ». Ces recommandations sont plus particulièrement adressées à l'homme car ce dernier a une responsabilité supérieure à celle de la femme dans l'instauration et la préservation de l'équilibre familial. Le Prophète- paix et bénédiction d'Allah sur lui- a décrété que le mérite de l'homme soit lié à sa bonté

envers sa femme. Le critère par lequel on mesure la bonté d'une personne est celui de sa bonté envers sa famille. Je m'adresse à vous maintenant, lorsqu'on estime les gens, est-ce que nous avons ce critère à l'esprit ? Pour beaucoup le critère de bonté d'une personne réside dans les choses apparentes comme l'accomplissement de la prière ou autre...

Le prophète-paix et bénédiction d'Allah sur lui- dit: " le croyant dont la foi est la plus complète est celui dont l'éthique est la plus noble. », puis il dit : « les meilleurs d'entre vous sont ceux qui ont le meilleur comportement avec leurs femmes ». Pour certains, le fait d'avoir un bon comportement avec son épouse, de faire preuve d'une attention particulière envers elle est un sujet de moquerie, un prétexte de dérision, cette conception erronée dissuade même certains hommes de faire preuve de magnanimité avec leurs conjointes. Etre bienveillant ne signifie pas se plier à tous les désirs, faire preuve de nonchalance ou de ne pas préserver tes proches de l'enfer. La bonté conjugale implique que tu agisses de la meilleure manière possible avec tes proches par le bon comportement, la bienveillance, la protection et en répondant à tes obligations envers eux. C'est la bienfaisance à laquelle fit allusion le Prophète lorsqu'il dit : « Les meilleurs d'entre vous sont les meilleurs envers leurs femmes. ». Le Prophète a confirmé ce critère pour encourager les hommes à faire tout ce qui était dans leur possible pour être courtois et affectionnés envers leurs épouses. Le Messager d'Allah était si affectueux et courtois avec ses épouses que tu t'étonnes qu'une telle affection émane d'une personne de ce rang, occupant de telles fonctions, ayant de préoccupations aussi sérieuses. Lorsqu'on demanda à 'Aïcha comment était le Prophète – paix et bénédiction d'Allah sur lui- chez lui ? Elle répondit : « Il était au service de sa famille. », c.à.d. dans les tâches ménagères et autres besoins du foyer. Ainsi était le *sayid* des enfants d'Adam. Malheureusement, la plupart d'entre nous considèrent que se préoccuper de ce type de tâches est une tare, un rabaissement.

Parmi les causes de bonne entente entre les deux époux : le fait de s'encourager mutuellement à l'obéissance, à l'adoration. Allah dit : **« Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché » ; « les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. »**

Cela signifie qu'ils s'aiment les uns les autres, qu'ils se soutiennent et se secourent mutuellement.

« Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salât, acquittent la Zakat et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage. »

C'est pourquoi lorsqu'il rappela: **“ Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté (clémence). ”** ; cette dernière étant un fruit de cette alliance, cet amour.

Et dans ce verset, lorsqu'il rappela l'alliance entre les croyants , il dit : **« Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde. »**. L'amour est source de clémence entre les deux époux, la bonté de la relation entre les deux apparait s'ils craignent Allah, se plient à ses ordres.

Le Prophète a mis au même niveau l'homme et la femme dans l'encouragement à la bonté, à la piété. D'après Abou Hourayra dans un hadith rapporté par les auteurs des *sunan*, le Prophète dit : « qu'Allah fasse miséricorde à un homme qui se lève la nuit, réveille son épouse pour prier et si elle refuse, il lui vaporise un peu d'eau sur son visage. » puis il poursuit : « qu'Allah fasse miséricorde à une femme qui se lève la nuit, réveille son époux et si elle refuse, il lui vaporise un peu d'eau sur son visage. ». Cette entraide dans la bonté et la piété, cette clémence sont le fruit de l'amour et elles renforcent le lien entre les deux époux. Aujourd'hui certaines femmes réveillent leurs époux pour accomplir la prière obligatoire et ont droit à une panelle de reproches du type :

« laisse moi tranquille ! » ; « tu m’as réveillé ! », « tu vas voire ! » etc. Comment peut-on espérer une vie de couple épanouie de la sorte ? ! Tout manquement dans la relation entre le serviteur et Son Seigneur a une répercussion sur celle de ce premier avec sa famille et ses proches... C’est pourquoi les salafs détectaient les fruits de leur péchés dans leurs relations humaines dont conjugales, un d’entre eux disait : « je vois les conséquences de mon pecher dans le trébuchement de ma monture et le mauvais comportement de mon épouse. ». La piété, l’adoration, l’entraide dans les bonnes œuvres, se réunir dans la bienfaisance sont tous des causes d’amélioration, d’abonissement de la relation entre les gens. Mais lorsque les gens se rassemblent sur la transgression, Allah met entre eux haine, animosité et dissension... Meme si ces ressentiments peuvent tarder dans cette vie d’ici-bas cela apparaîtra clairement dans l’au-delà. Allah disant : « **Les amis, ce jour-là, seront ennemis les uns des autres; excepté les pieux.** » La piété est donc une cause de perduration de l’amour et de la bonté entre les gens. Plus la relation est basée sur la piété plus c’est une cause de perduration de la relation des époux et de la bonté de celle-ci.

Parmi les facteurs confortant l’affection et l’amour entre les deux époux, le fait que chacun des deux soit attentif à la nature de l’autre. Cela s’applique plus spécialement à l’homme comme dans les nombreuses recommandations prophétiques adressées à ceux-ci telles : « soyez bienveillants envers les femmes ! »... « La femme a été créée d’une cote et la chose la plus tordue dans une cote est sa partie supérieure. » (la femme ayant été créé à partir d’une cote d’Adam). Puis il rappela-paix et bénédiction d’Allah sur lui- dans ce même hadith qu’une cote si tu veux la redresser elle se casse c’est pourquoi il dit : « si tu veux la redresser, tu la casses et si tu la laisses elle restera tordue, je vous recommande la bienveillance envers les femmes. ». Il a commencé par recommander la bienveillance et il a clôturé par cette même recommandation. Il y rappela la nature de la femme et que les

différences avec le genre masculin, les changements d'états ou les manques chez elles font partie de sa nature.

Aujourd'hui, quand les hommes rappellent de la femme qu'elle a été créée d'une cote courbe, c'est réducteur et parfois moqueur comme de dire qu'elle a un manque dans sa raison et sa religion. Ces propos sont effectivement attribués au Prophète mais cette compréhension est erronée. Le Prophète n'a pas dit cela pour dévaloriser la femme, il n'appartient pas à un homme aussi noble de dévaloriser qui que ce soit. Il a rappelé cela dans le but de trouver des excuses à certains manquements de la femme ce qui est totalement différent. Donc d'employer cette parole à fin de dévaloriser la femme est une déformation, une altération du sens initialement voulu. Ce hadith vise à montrer l'importance de patienter avec la femme, de prendre en considération ce différent en se rappelant qu'il est inné. L'homme a le devoir de veiller à la vigueur et le bon état de son foyer, il doit donc bien diriger cette union et la préserver de ce qui pourrait lui nuire. C'est pourquoi le prophète-paix et bénédiction d'Allah sur lui-dit : « Prenez garde à transgresser les droits des faibles : les orphelins et les femmes. ». Ceci est essentiel afin d'établir une relation affectueuse entre les deux époux, ils doivent se rappeler qu'ils sont mutuellement liés par un engagement solennel. Allah dit : « **qu'elles aient obtenu de vous un engagement solennel.** ». Les deux conjoints doivent respecter ce pacte, le préserver en respectant leurs droits mutuels.

Parmi les choses contribuant à établir une relation affectueuse entre les gens de manière générale et plus spécifiquement entre les époux: le fait de construire la relation sur les principes de l'indulgence, de la complaisance et de la compréhension, le fait de passer sur ses droits pour aller au-delà du problème rencontré. Aussi, parmi les causes d'épanouissement : se rappeler les qualités de l'autre comme dans le hadith rapporté par Abou Hourayra : « qu'un croyant ne répugne pas une croyante, s'il méprise en elle une caractéristique, il en agrée

d'autres. ». Cette équilibre est indispensable, personne n'est parfait, il y a nécessairement un manquement dans le comportement, donc au cours de sa vie, un couple sera nécessairement amené à faire des erreurs, des écarts. Dans ce cas on dit : «qu'un croyant ne répugne pas une croyante.». La relation doit être instaurée sur ce climat de mansuétude mutuelle et bienfaisance, soit se souvenir de ses obligations et de ses devoirs. C'est pourquoi lorsqu'Allah a rappelé les droits des femmes, Il n'a pas commencé par celui des hommes sur elles mais par leurs obligations à eux envers ces dernières :

« elles ont des droits équivalents à leurs obligations. »

C'est un rappel pour les hommes, l'époux a une responsabilité primaire dans la bonne conduite du couple. Il a commencé par le droit de l'autre partie « **elles ont** » avant de rappeler les obligations de celle-ci envers lui. Les pieux prédécesseurs l'avaient bien saisi, Ibn 'Abass disait : « je me fais beau pour mon épouse comme elle se fait belle pour moi, je n'exige pas tous les droits que j'ai sur elle ou sinon elle exigera tous les droits qu'elle a sur moi. ».

C'est sur ce modèle de compassion et d'indulgence que doit s'instaurer les relations humaines, le fait de se précipiter à répondre à nos devoirs avant de réclamer nos droits. Si on se penche sur ce droit rappeler par Ibn 'Abass, celui de l'enjolivement pour l'autre. Peu de maris s'intéressent à cela parmi les hommes, ils se font beaux pour des réunions, des occasions particulières etc.... Tout cela est normal, cependant l'épouse a aussi le droit qu'on entretienne son apparence pour elle. Plus spécifiquement avec ce que la femme voit comme images enjolivées à la télévision ou autre... des images qui peuvent être une *fitnah* pour celle-ci. Elle voit autour d'elle un monde qui soigne son esthétique et son apparence alors qu'elle observe de la nonchalance et du laissé aller chez son propre mari (...). Il est indispensable que les hommes que les femmes ont des droits qui doivent être observés comme ils exigent qu'on observe les leurs.